

Prise d'acte du compte-rendu spécial des marchés d'un montant supérieur à 221 000 € HT passés par Eau de Paris - Période du 9 janvier 2019 au 5 février 2019

Délibération 2019-034

L'article 10 des statuts de la régie Eau de Paris prévoit que la passation des marchés donne lieu à un compte-rendu spécial au Conseil d'administration dès sa plus proche réunion, à l'exception de ceux dont le montant est inférieur à une somme fixée à 221 000 € HT par le Conseil.

Le compte-rendu n° 59 correspond aux marchés publics et accords-cadres supérieurs à 221 000 € HT notifiés par Eau de Paris pour la période du 9 janvier 2019 au 5 février 2019.

Il est proposé au Conseil d'administration d'en prendre acte.

**Compte-rendu spécial n° 59 des marchés d'un montant supérieur à 221 000 € HT passés par Eau de Paris
Période du 9 janvier 2019 au 5 février 2019**

Numéro de marché	Intitulé du marché	Type de prix	Nature	Procédure	Attributaire*	Montant minimum HT	Montant maximum HT	Date de CCA/CAO	Notification	Durée
						Montant forfaitaire				
17S0168	Renouvellement d'une conduite EP DN400 Boulevard Lannes / Bruix (entre Pologne et Boulevard Martel 75017) - TRAVAUX DE RENOUELEMENT ET D'EXTENSION DES RESEAUX D'EAU POTABLE ET NON POTABLE D'EAU	Mixte	Travaux	Marché subséquent	SETHA SA (93000)	952 013,05 € HT		24/01/2019	06/02/2019	44 semaines
18S0126	Renouvellement d'une canalisation d'eau potable DN 200 mm sur 335 m - Rue Oudinot à Paris 7ème - TRAVAUX DE RENOUELEMENT ET D'EXTENSION DES RESEAUX D'EAU POTABLE ET NON POTABLE D'EAU	Mixte	Travaux	Marché subséquent	ALBERTAZZI (69210)	399 076,70 € HT		24/01/2019	06/02/2019	25 semaines
18S0077	Maintenance des autocommutateurs privés et des		Services	Adaptée	SEMERU (94150)	Montant minimum : 0,00 € HT Montant maximum :		10/12/2018	23/01/2019	3 ans

Numéro de marché	Intitulé du marché	Type de prix	Nature	Procédure	Attributaire*	Montant minimum HT	Montant maximum HT	Date de CCA/CAO	Notification	Durée
						Montant forfaitaire				
	installations téléphoniques - 01					420 000,00 € HT				
1850083	PRESTATIONS DE CONSEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT EN RELATIONS PRESSE, RELATIONS PUBLIQUES ET COMMUNICATION DIGITALE - 01	Mixte	Services	Adaptée	GINGER BLUE SAS (75011) / GERALDINE MUSNIER (69002) / CONVERSATIO NNEL (69001) / STRATEGIC EVENT (21000)	Montant minimum : 200 000,00 € HT Montant maximum : 400 000,00 € HT		21/12/2018	24/01/2019	12 mois
1850129 Lot 1	Accord cadre de travaux d'entretien, de remise en état et de restructuration de logements TCE	Unitaire	Travaux	Adaptée	BATICONCEPT (93150) / SARL CPR (28290)	Montant minimum : 480 000,00 € HT Montant maximum : 4 000 000,00 € HT		21/12/2018	29/01/2019	24 mois/ 48 mois maximum
1850129 Lot 2	Accord cadre de travaux d'entretien, de remise en état et de restructuration de logements TCE	Unitaire	Travaux	Adaptée	ERI SA (94120)	Montant minimum : 480 000,00 € HT Montant maximum : 4 000 000,00 € HT		21/12/2018	28/01/2019	24 mois/ 48 mois maximum
1850100	Travaux de remplacement du poste Haute Tension de l'alimentation de l'usine d'Orly (94)	Forfait	Travaux	Adaptée	BOSSARD SA (85000)	240 388,53 € HT		21/12/2018	21/01/2019	8 mois
1750195 Lot 02	Réfection des enduits intérieurs de l'aqueduc de la Vanne - Secteur Chevennes et Mennecy - Tronçon	Forfait	Travaux	Adaptée	E.H.T.P. (77257) / RAZEL-BEC (78990)	1 041 200,00 € HT		21/12/2018	14/01/2019	22 semaines

Numéro de marché	Intitulé du marché	Type de prix	Nature	Procédure	Attributaire*	Montant minimum HT	Montant maximum HT	Date de CCA/CAO	Notification	Durée
						Montant forfaitaire				
18S0059	n°2 aqueduc Cheannes Mennecy du PH1011+22 au PH 1021+08 (986 ml) Travaux de rénovation et d'entretien des clôtures des sites gérés ou à gérer par Eau de Paris - Rénovation, entretien et remplacement de clôtures, portails et portillons - Paris et Couronne	Unitaire	Travaux	Adaptée	ENVIRONNEM ENT SERVICES (77410)	Montant minimum : 120 000,00 € HT Montant maximum : 540 000,00 € HT		21/12/2018	15/01/2019	De la date de notification au 31/12/2019

* En **gras** les titulaires uniques et mandataires, en police normale les cotraitants, en *italique* les sous-traitants déclarés à la remise des offres.

Le Conseil d'administration,

Vu les articles L 1414-2 et s. du Code général des collectivités territoriales,

Vu les articles R 2221-18 et s. du Code général des collectivités territoriales,

Vu l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics,

Vu les articles 10 et 12 des statuts de la régie Eau de Paris, modifiés,

Vu les modalités générales de passation des contrats et les conditions de mise en œuvre des 15ème et 16ème alinéas de l'article 10 des statuts de la régie Eau de Paris, dans leur dernière modification issue de la délibération 2018-065 du 12 octobre 2018,

Sur l'exposé de la Présidente, puis débat contradictoire,

Après en avoir délibéré : à l'unanimité à la majorité


DECIDE

Article 1 :

Le Conseil d'administration prend acte du compte-rendu spécial n°59 des marchés publics et accords-cadres supérieurs à 221 000 € HT notifiés par Eau de Paris pour la période du 9 janvier 2019 au 5 février 2019.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits

Madame la Présidente du Conseil d'administration de la régie Eau de Paris
Célia Blauel



Délibération du Conseil d'administration du : **12 avril 2019**

Affiché au siège de la régie le : **12 AVR. 2019**

Transmis au représentant de l'Etat le : **[12 AVR. 2019]**

Acte rendu exécutoire par le Directeur général de la régie le : **[12 AVR. 2019]**

La présente délibération peut être contestée par la voie du recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de l'affichage au siège de la régie.



